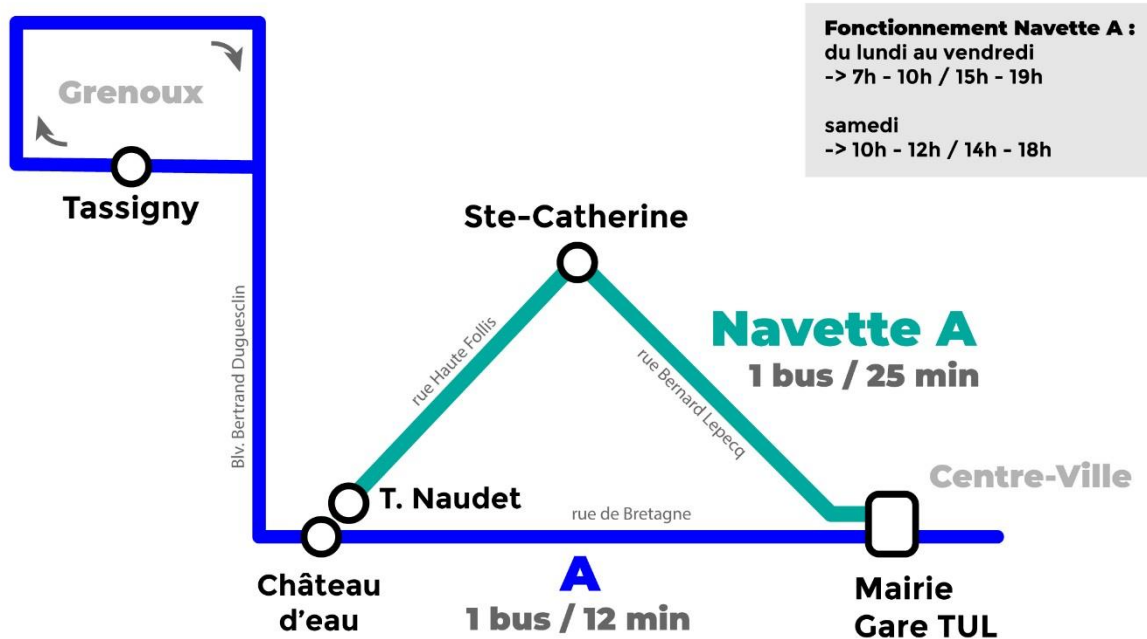


## TRAVAUX AVENUE DE FOUGERES DU 15 JANVIER AU 15 FEVRIER

### SCHEMA DE DESSERTE PRINCIPAL

Dans le cadre de la poursuite des aménagements de la ZAC Ferrié, d'importants travaux de voirie sont prévus à partir du 15 janvier 2019 avec la création d'un rond-point à l'intersection de l'avenue de Fougères et la rue de la Gaucherie. Ces travaux s'étaleront sur une durée d'environ un mois.

Afin de maintenir une desserte minimum sur cet axe majeur de la ville de Laval, une nouvelle ligne « Navette A » est mise en place pendant toute la durée des travaux.



### Ligne A

L'itinéraire de la ligne A est modifié pendant toute la durée des travaux, et emprunte la rue de Bretagne pour remonter au quartier de Grenoux. Une fréquence de 12 minutes est toujours assurée.

## Navette A : Mairie de Laval – Ste-Catherine – Thomas Naudet

L'itinéraire de la navette A emprunte la rue Bernard Lepecq jusqu'à l'arrêt Ste-Catherine et termine à l'arrêt Thomas Naudet via la rue Haute-Follis.

La Navette A desservira les arrêts suivants : Mairie de Laval, Gare TUL, Britais, Providence, Poupeliers, Sainte-Catherine et Thomas Naudet (proche Château d'eau).

Les tranches horaires de fonctionnement de la ligne sont de **7h à 10h et de 15h à 19h du lundi au vendredi**. Le samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Tous les horaires seront affichés aux arrêts et disponibles sur le site internet des TUL.

## DESSERTES SPECIFIQUES ET PONCTUELLES

Afin d'assurer les entrées et sorties de l'établissement Haute-Follis, les courses suivantes de la ligne A emprunteront **ponctuellement** l'itinéraire de la Navette A (via Haute-Follis et rue Bernard Lepecq) :

- Départs de Tassigny à 7h48 et 17h00
- Départs de Bozées à 7h24 et 16h43



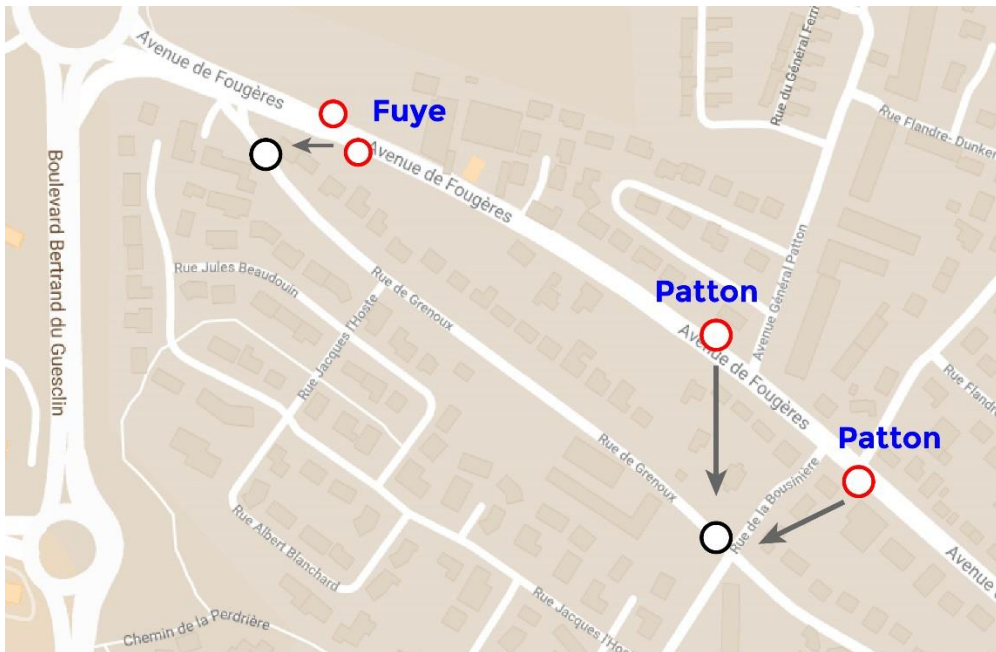
## CITYTUL

La desserte de la CITYTUL est maintenue dans le quartier.

## LES SERVICES SCOLAIRES

La desserte scolaire est maintenue dans le quartier. Toutefois les arrêts de prise en charge suivants sont légèrement reportés.

### Report des arrêts Fuye et Patton à moins de 100 m



### Report de l'arrêt 42 RT à moins de 250 m

